

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-**

RÉUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 7 NOVEMBRE 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE SEPT NOVEMBRE, A QUATORZE HEURES TRENTE, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 31 octobre 2023

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Claudine AILLET, Jérémy ALLAIN, Jean-Luc BARBO, Nathalie BEAUVY, Guy CORBEL, Jean-Luc COUELLAN, Catherine DREZET, Serge GUINARD, Josianne JEGU, Yves LEMOINE, Éric MOISAN, Jean-Pierre OMNES, Christophe ROBIN, Yves RUFFET, Nathalie TRAVERT-LE ROUX.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Pierre LESNARD donne pouvoir à Thierry ANDRIEUX,
- Jean-Luc GOUYETTE donne pouvoir à Serge GUINARD,
- Nicole POULAIN.

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Claudine AILLET



Délibération n°2023-187

Membres en exercice : 19

Présents : 16

Absents : 3

Pouvoirs : 2

**ECONOMIE INNOVATION RECHERCHE
PARC D'ACTIVITES DU VAU JAUNE 2 (BREHAND) – CESSION DE PARCELLES – DIRREN / SCI MEFE**

Actuellement implantée sur le Parc d'Activités de Lanjouan à Lamballe-Armor, l'entreprise DIRREN est une entreprise de découpe laser de pièces métalliques sur mesure. Dirigée par Messieurs FEBVRE et MEVEL, ils souhaitent déménager leur activité sur le Parc d'Activités du Vau Jaune 2 à Bréhand suite à la vente de leurs locaux à Lamballe-Armor.

Pour ce faire, Messieurs MEVEL et FEBVRE sollicitent Lamballe Terre & Mer pour l'acquisition des parcelles ZW 264 (1 349m²) et ZW 284 (1 800 m²). Le projet est un bâtiment industriel de 1 182 m² afin d'y installer atelier de chaudronnerie et bureaux.

Vu :

- La délibération du Conseil communautaire n°2022-015 du 8 mars 2022, relative aux délégations accordées au Bureau par le Conseil communautaire,
- L'avis des domaines du 25 septembre 2023 estimant la valeur vénale des biens (parcelle mère ZW 269 et parcelle ZW 264 pour une superficie totale de 9 045 m²) à 7 € HT du m², assortie d'une marge d'appréciation de 10%,

Après en avoir délibéré :

Le Bureau communautaire :

- APPROUVE la cession des parcelles ZW 264 (1 349 m²) et ZW 284 (1 800 m²), pour une surface totale de 3 149 m², situées sur le Parc d'Activités du Vau Jaune 2 à Bréhand, au bénéfice de la SCI MEFE, ou toute autre société désignée par cette dernière, au prix de 7 € HT/m², soit 22 043 € HT,
- PRECISE que les frais d'acte sont à la charge de l'acquéreur,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer l'acte de vente et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le 14 NOV. 2023
Le Président,
Thierry ANDRIEUX



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le 16 NOV. 2023

De la publication le 16 NOV. 2023


Pour le Président
Par délégation
Lydie MICHEL
Directrice
Administration Générale